

Polygale nain

Polygala exilis



DESCRIPTION

Le Polygale nain est une plante grêle, très discrète, qui mesure entre 5 à 15 cm.

Ces tiges sont dressées et portent des feuilles alternes assez épaisses, linéaires, obtuses, sauf pour les feuilles radicales qui sont ovales.

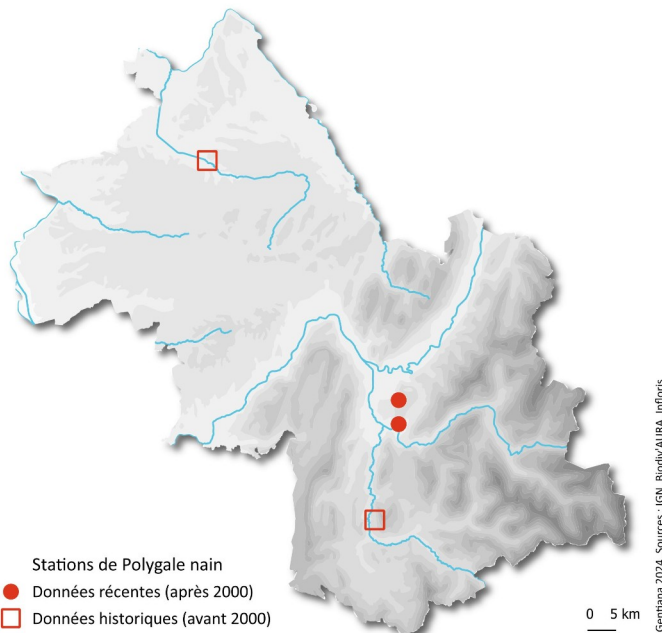
Les fleurs sont discrètes et minuscules (environ 3 mm), verdâtres à blanches-purpurines avec une corolle à crête frangée et des ailes blanches à une nervure marquée d'une large zone centrale brunâtre. Elles sont disposées en inflorescence terminale sous forme de grappes lâches

Les capsules sont très petites, étroitement ailées, aussi longues que le pédicelle.

CONFUSIONS

Cette espèce est facile à reconnaître. L'espèce qui pourrait le plus s'en rapprocher est le Polygale de Montpellier (*Polygala monspeliaca*), un autre petit polygale annuel. Ce dernier est plus robuste, fleurit plus tôt et possède des ailes à nervures colorées. En outre, il n'est pas présent en Isère.

BILAN DÉPARTEMENTAL



En 2024, quatre stations seulement sont connues en Isère. Trois stations sont recensées sur la commune de **Brié-et-Angonnes** (Mont Rolland, les Uches Ouest et sur le chemin des crêtes) et une station entre les communes de **Vizille** et **Vaulnaveys-le-Bas** (l'Aup Morel) .

Des stations historiques étaient connues sur les communes de Marcieu (1871 à 1952) et Bourgoin Jallieu (1795 à 1952). Le Polygale nain n'a pas été revu depuis 1952 sur ces deux communes.



Carte d'identité

Famille : Polygalacées

Nom vernaculaire : Polygale grêle, Polygale nain

Type biologique : plante annuelle (thérophyte)

Floraison : juin à septembre

Taille : 5 - 15 cm

Statut réglementaire : aucun

Statuts de rareté et de menace :

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : **Quasi-menacé** (NT)
- Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes : **En Danger Critique** (CR)

En 2024,
Polygala exilis en Isère c'est
seulement **4 stations**,
sur **3 communes**,
et **2 stations historiques** non retrouvées.

ÉCOLOGIE

Le Polygale nain est une plante thermophile des milieux ouverts. Elle s'installe sur des surfaces pionnières à végétation clairsemée sur un substrat calcicole, mésophile à mésohygrophile. Elle est souvent observée sur des marnes, des alluvions et des sols sablonneux (grèves). Elle se rencontre à une altitude de 0 à 1 200 m.

Les stations iséroises de Polygale nain se développent dans des situations de coteaux secs, sur des secteurs marneux, dans un cortège de petites annuelles des végétations pionnières. Ces végétations représentent de très petites surfaces (micro-habitats) en mosaïque avec des végétations plus denses de pelouse sèche. A ce jour, aucune station n'a été observée en contexte alluvial en Isère.

Sur la station de l'Aulp Morel, les communautés végétales à Polygale nain se développent grâce aux petits espaces pionniers laissés par les pieds de vaches dans la végétation plus dense. Sur la stations des Uches, ces communautés végétales s'installent à la faveur des zones écorchées pionnières.

Les espèces associées au Polygale nain sur les stations iséroises sont *Blackstonia acuminata* et *Centaurium pulchellum*.



Pelouse de l'Aulp Morel abritant le Polygale nain



Secteurs écorchés des Uches abritant le Polygale nain

MENACES IDENTIFIÉES

Les populations de Polygale nain sont extrêmement réduites en Isère et les habitats propices à leur développement sont peu représentés et souvent en mauvais état de conservation. Ce constat en fait une espèce particulièrement fragile pour laquelle chaque station doit faire l'objet de préservation.

La principale menace qui pèse aujourd'hui sur le Polygale nain est la fermeture des milieux suite à la déprise ou à la sous-exploitation agricole. En effet, l'espèce se développe sur des milieux difficiles à exploiter et peu productifs en quantité. Cela en fait des secteurs sujet à la déprise agricole.

Dans une moindre mesure, d'autres menaces potentielles peuvent être identifiées pour l'espèce comme l'intensification des pratiques agricoles (fertilisation, surpiétinement), la destruction des milieux propices à son développement ou la destruction de stations existantes.

GESTION ACTUELLE ET PRÉCONISATIONS

Les stations connues actuellement en Isère font l'objet (ou ont fait l'objet) d'une gestion agricole. Le site de l'Aulp Morel et du Mont Rolland font encore l'objet d'un pâturage régulier. Par contre, le site des Uches semble, en partie, ne plus être exploité.

Préconisations :

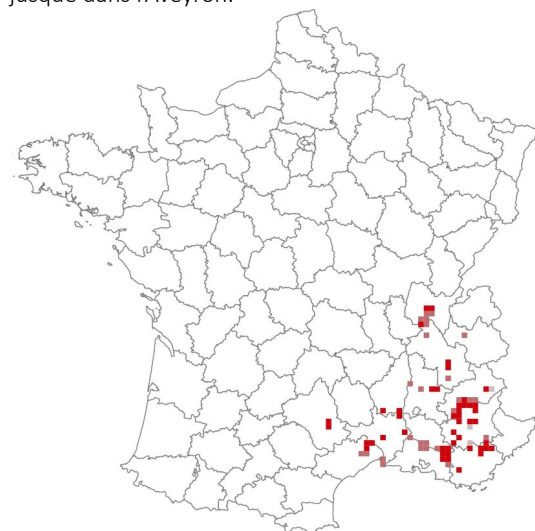
- ✓ Porter à connaissance la présence de l'espèce pour que **l'enjeu de préservation soit pris en compte**.
- ✓ **Valoriser les pratiques agricoles déjà en place** qui favorisent l'espèce.
- ✓ Organiser des **chantiers de réouverture** des pelouses abritant le Polygale nain.
- ✓ (Re)mettre en place une **gestion agricole sur les stations en déprise** (les Uches).
- ✓ Maîtriser le foncier et/ou l'usage sur les parcelles à Polygale nain (contacter les propriétaires pour présenter les enjeux, acquisition si opportunité par un organisme public ou le conservatoire, mise en place de convention, etc.).
- ✓ Améliorer les connaissances sur l'espèce : prospecter les secteurs propices à la période de floraison afin de recenser d'éventuelles stations non-connues.

Répartition mondiale

Cette espèce est endémique du nord-ouest méditerranéen. Elle est présente seulement en France, Espagne et Italie.

Répartition nationale

En France, son aire de répartition est restreinte et de nombreuses stations historiques semblent avoir disparues. C'est en PACA (où elle est protégée) que l'on trouve le plus de stations, particulièrement autour de la vallée de la Durance, mais l'espèce s'étend vers le nord jusque dans l'Ain et à l'ouest jusque dans l'Aveyron.



De 1900 à 1950 De 1950 à 2000 Après 2000

Sources : données transmises par l'INPN-plateforme nationale du SINP - 16/12/2024 ; données transmises par Biodiv'AURA-plateforme régionale du SINP - 16/12/2024 ; données Inforis-base de données Gentiana - 16/12/2024

Sources : L'abbé Coste H., 1937. Flore descriptive et illustrée de la France de la Corse et contrées limitrophes. Librairie de Sciences et des Arts / Tison J.-M., De Foucault B. (coords), 2014. *Flora Gallica* – Flore de France. Éditions Biotope / MNHN et OFB, 2003-2024. Fiche de *Polygala exilis* DC., 1813. Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) / UICN France, FCBN, AFB et MNHN, 2018. La liste rouge des espèces menacées en France / CBNA et CBNMC, 2015. Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes.

Bases de données : Biodiv'AURA (plateforme régionale du SINP), INPN (plateforme nationale du SINP) et Inforis (Gentiana).